

DELIBERATION N° 92-8 DU 20 MAI 1992

RELATIVE

AU CERCLE FRANCAIS DE L'EAU

Le Conseil d'Administration de l'Agence Seine-Normandie.

Vu le rapport de présentation du Directeur de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ;

DELIBERE

ARTICLE 1er

Une subvention de démarrage d'un montant de 300.000 F est attribuée au Cercle Français de l'Eau en 1992.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence



P.F. TENIERE-BUCHOT

Le Président
du Conseil d'Administration



Christiant SAUTTER